



La section CGT Finances publiques de Haute-Garonne

à

Monsieur le président de la Communauté
d'agglomération du Muretain
8 bis avenue Vincent-Auriol
CS 40029
31601 Muret Cedex

Toulouse, le 13 janvier 2022

Monsieur le président,

Nous avons été informés par l'Union départementale CGT de Haute-Garonne que la CAM avait pour projet d'intenter une action en conseil de discipline contre le secrétaire général de l'Union locale CGT de Muret, notre camarade Emmanuel Baldy.

Il serait reproché à notre camarade qu'un fumigène a été déclenché dans la salle du conseil de l'agglomération de Muret, à l'occasion d'une mobilisation des personnels durant le conflit des éboueurs du Muretain contre les conséquences de la loi de transformation publique sur leur vie quotidienne.

Vous avez requis, en qualité d'employeur d'Emmanuel Baldy, une suspension d'un an de ses fonctions en qualité de fonctionnaire territorial, pour cette action qui n'a eu d'autre conséquence qu'une évacuation de la salle du conseil municipal.

A la lecture d'une telle requête, les camarades de la section CGT Finances publiques de Haute-Garonne ont été dans un premier temps abasourdis, puis révoltés. Nous connaissons dans notre département un dossier mettant en cause pour une affaire autrement plus grave (prise illégale d'intérêts) un des cadres dirigeants de notre administration, qui a été simplement changé d'affectation dans la commune de Toulouse, en attendant de faire valoir ses droits à la retraite.

Comment comprendre que dans le même temps, notre camarade, en temps que représentant local de la CGT et représentant des personnels, soit menacé d'une privation de revenus durant un an pour une action militante de cette nature. Vous vous livrez en agissant ainsi à une criminalisation de l'action syndicale qui n'est pas digne d'un élu de la République, qui s'est de surcroît présenté sous les couleurs du parti politique dont est issu Jean Jaurès.

Nous vous demandons donc de considérer rationnellement la nature des faits qui sont reprochés à notre camarade Emmanuel Baldy et d'abandonner toute action disciplinaire à son encontre.

Quand on attaque un militant de la CGT, c'est toute la CGT qui est attaquée. La CGT Finances publiques 31 pèsera de tout son poids dans le combat militant qui ne manquera pas d'être engagé si les sanctions contre le secrétaire général de l'Union locale de Muret ne sont pas abandonnées.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le président, nos salutations militantes.

Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL



Secrétaires de la section CGT Finances Publiques 31